



# Agent d'entretien (nettoyage)

L'ASBL Le Silex est reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme organisme d'Éducation permanente et comme Centre d'Expression et de Créativité. Centre de loisirs inclusif, elle favorise des rencontres amicales et chaleureuses entre adultes en situation de handicap ou non, dans un esprit d'égalité, de détente et d'épanouissement.

**CONTRAT**  
Remplacement

**RÉGIME**  
38 h/semaine

**LIEU**  
1200 Bruxelles

**ENGAGEMENT**  
1er septembre 2026

## MISSIONS

L'agent d'entretien assure le nettoyage des locaux et des équipements, ainsi que la gestion des produits d'entretien courants.

La personne engagée veille à l'hygiène et à l'esthétique des espaces intérieurs du Silex et des parties communes du 7, chaussée de Stockel.

**Responsable hiérarchique** : la direction.

## TÂCHES

- Nettoyer les sols, les surfaces, les vitres, les sanitaires, les plans de travail et le mobilier.
- Désinfecter et nettoyer les W.-C., la douche et les poignées de porte.
- Dépoussiérer le mobilier.
- Trier les déchets ménagers, les papiers-cartons et les PMC dans les sacs prévus, puis veiller à leur évacuation.
- Aérer quotidiennement les locaux.
- Collecter et laver le linge de maison sale afin de le remettre à disposition.
- Ranger le matériel et les produits de nettoyage, et sécuriser les produits dangereux.
- Réapprovisionner le papier toilette, les essuie-mains, le savon et les produits pour la vaisselle et la lessive.
- Préparer le café et mettre boissons et collations à disposition lors des réunions, à la demande.

## PROFIL

- Justifier d'une expérience dans le domaine du nettoyage et de l'entretien.
- Maîtriser les gestes, le matériel et les produits d'entretien courants.
- Faire preuve de dynamisme, de rigueur et d'un bon sens de l'organisation.
- Savoir travailler en équipe, tout en prenant des initiatives et en travaillant de manière autonome.
- Faire preuve de sensibilité et adopter des comportements responsables à l'égard des personnes en situation de handicap.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Secteur d'activité** : socioculturel
- **Équipe** : 15 personnes
- **Lieu de travail** : 82 rue Voot, 1200 Woluwe-Saint-Lambert
- **Régime de travail** : 38 heures par semaine
- **Salaire** : barème de la Fédération Wallonie-Bruxelles, CP 329.02, échelon 2
- **Type de contrat** : contrat de remplacement
- **Niveau d'études** : CEB maximum (enseignement primaire)
- **Entrée en fonction** : 1er septembre 2026

**À RETENIR** Contrat de remplacement, conditions ACS obligatoires.

## CANDIDATURE

Pour postuler, envoyez votre candidature à [job@lesilex.be](mailto:job@lesilex.be).

*Le Silex encourage les candidatures de personnes partageant ses valeurs d'inclusion, d'égalité et de respect.*